

AFFAIRE No 14 - RENOUELEMENT DE LA CANALISATION EN EAU POTABLE DU
QUAI OUEST DE LA RIVIERE SAINT-DENIS - APPROBATION DU
D.C.E. - AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de remplacer la conduite de distribution en eau potable du Quai Ouest de la Rivière Saint-Denis sur laquelle de nombreuses fuites d'eau ont été décelées du fait de la vétusté de la canalisation.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,
Le 6 avril 1988

Conseil Municipal du 24 mars 1988

UNION
MUNICIPALE
DU
CANTON
DE
YVERKONIG

Affaire n° 14

LE MAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

Ces travaux comprennent la fourniture et la pose d'une conduite en fonte ductile de \emptyset 125, sur une longueur de 600 ml, entre la Rue du Pont et la CILAM.

Elle émet un avis favorable.

Commission des Finances

Le coût de l'opération est de l'ordre de 550 000 F. Il est prévu au B.P. 1988, au chapitre 902 - article 233-120.

La Commission est favorable.

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,
Le 6 avril 1988

LE MAIRE : Y a-t-il des intervenants ?

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.